



FISCALITE

BUDGET

TRAVAUX

VIE SCOLAIRE

ASSOCIATIONS

CIVISME

**VIE DE LA
COMMUNE**

&

DE LA CCJLVD

JUILLET 2023

**BULLETIN
MUNICIPAL
N°85**



AUBIGNOSC



LE MOT DU MAIRE



JUILLET 2023

Mesdames, Messieurs,

Chères Aubignoscaines, Chers Aubignoscains,

Comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux, afin de présenter un budget équilibré, nous avons dû, malgré la compression maximale de nos dépenses, augmenter le montant de nos recettes.

Pour ce faire, nous n'avions que 2 leviers : soit augmenter sensiblement les tarifs des services offerts aux usagers (essentiellement des services scolaires, périscolaires et de transports scolaires) ou supprimer les subventions aux associations (alors qu'elles contribuent grandement à la vie du village), soit augmenter les taux de la fiscalité locale.

C'est cette deuxième option, que sur ma proposition, l'assemblée a décidé d'appliquer lors du conseil municipal du 6 avril 2023.

Cette hausse qui accroît nos recettes d'environ 22 000 euros par an, nous permettra dès cette année d'équilibrer nos comptes sans avoir à piocher, comme lors des deux dernières années, dans nos excédents cumulés. Pour rappel, ils étaient de 150 000 € en 2020 et ne sont plus que de 86 000 euros fin 2022.

J'espère que la période difficile que nous traversons ne s'éternisera pas et que les projets d'aménagements en cours (privés ou communaux) verront le jour rapidement nous permettant ainsi de retrouver des marges de manœuvres plus conséquentes.

En attendant, je vous laisse à la lecture de notre bulletin municipal, qui par soucis d'économies ne sera plus imprimé (sauf sur demande expresse des administrés) mais sera consultable sur notre site internet www.aubignosc.fr.

Je vous souhaite à tous et toutes un très bel été.

René AVINENS, Maire d'Aubignosc.

BULLETIN N° 85

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGET PREVISIONNEL 2023

CONTEXTE GÉNÉRAL :

Cette note permet de présenter les grandes lignes directrices du budget 2023, les prévisions d'équilibre, les programmes d'investissement ainsi que la situation de la dette communale.

Ce projet de budget 2023 s'inscrit dans un contexte difficile pour les collectivités.

Le budget prévisionnel 2023 est établi en reprenant les résultats excédentaires de l'exercice 2022.



I Le budget principal

◆ Les principales dépenses et recettes de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Virement à la section d'invest-	0	Excédent brut reporté	86 343.31
Dépenses courantes	308 800	Recettes des services	168 843
Reversement de fiscalité	16 000	Impôts et taxes	343 863
Dépenses de personnel	311 330		
Dépenses imprévues	0*	Dotations et participations	72 566.42
Autres dépenses de gestion	86 485.73	Autres recettes de gestion courante	51 000
<i>Total dépenses réelles</i>	<i>722 615.73</i>	<i>Total recettes réelles</i>	<i>636 272.42</i>
écritures d'ordre entre sec-	2700	écritures d'ordre entre sections	2700
Total général	725 315.73	Total général	725 315.73

**Depuis le 1^{er} janvier, la commune est passée au référentiel budgétaire et comptable M57 pour le budget principal (obligatoire pour toutes les communes à partir de 2024).*

Le chapitre dépenses imprévues n'est plus autorisé avec ce nouveau référentiel. L'année dernière, nous avons placé une partie de notre excédent budgétaire (40 128.61 €) sur ce chapitre. Cette année, notre excédent budgétaire a été placé sur tous les chapitres de manière équilibré.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre :

- des prestations fournies à la population (cantine, garderie,...),
- des impôts locaux,
- des dotations versées par l'Etat,
- des locations immobilières (logements communaux, carrière,...),
- de la participation de la commune de Châteauneuf Val St Donat aux frais des services péri-scolaire, cantine & garderie), du transport scolaire et de l'école.
- de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance



Les dépenses de fonctionnement sont constituées :

- par l'entretien et la consommation énergétique des bâtiments communaux,
- les achats de matières premières et de fournitures,
- les prestations de services effectuées,
- les charges récurrentes (affranchissement/télécom/assurances/maintenances)
- la rémunération du personnel municipal, les indemnités des élus et les charges y afférentes
- les subventions versées aux associations dont 3000 € pour la coopérative scolaire.
- le remboursement du transport scolaire (matin/soir) aux familles de l'école primaire
- la prise en charge intégrale du circuit de midi (allers-retours)/transport périscolaire



- Les dotations versées par l'Etat (DGF/tableau ci-dessous) pour information

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
46 540	43923	35 776	27 813	20 840	17 309	16 122	13 000	11 200	8000	8300

◆ **La fiscalité**

Préambule :

L'exercice 2022 (hors subvention exceptionnelle pour le budget eau/assainissement de 48 000 €) a été équilibré.

En 2023, les bases servant au calcul des différentes taxes communales ont été augmentées de 7,1% au niveau national. De ce fait, mécaniquement les revenus de nos taxes progressent de 16 000€.

Cependant, cette augmentation des taxes nationales ne nous permettra pas de couvrir nos charges qui augmentent elles aussi.

Les travaux d'aménagements des lotissements n'ont pas débuté pour la plupart. En conséquence, les taxes foncières des futures habitations (si elles se réalisent) qui devaient nous permettre d'améliorer nos finances ne seront pas perçues avant 2026/2027!

Nous sommes donc dans l'obligation d'augmenter nos trois taxes du montant de l'inflation soit 7%.

Cette mesure permettra d'accroître nos recettes de 22 000 € faisant passer notre résultat d'exploitation prévisionnel de -12 000 € à +10 000 €. Ce résultat, si les prévisions sont correctes permettra de reconstituer petit à petit notre excédent cumulé qui était de 150 000€ en 2020 mais qui est plus que de 86 000€ en 2022 (excédent qui constitue notre capacité d'autofinancement).

Les taux des impôts locaux pour 2022 :

TAXES	Taux 2022	Produits 2022
TAXE FONCIER BATI	40.54 %	277 645 €
TAXE FONCIER NON BATI	56.87 %	10 121 €
TAXE D'HABITATION RESIDENCE SECON-	1.80 %	1 321 €



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE (suite)

Les taux des impôts locaux pour 2023 :

TAXES	Augmentation de 2.83 points	Produits 2023
TAXE FONCIER BATI	43.37 %	324 147 €
TAXE FONCIER NON BATI	60.84 %	11 499 €
TAXE D'HABITATION RESIDENCE SE-	1.93%	1 509 €
TOTAL		337 155 €

Rappel :

La perte du produit de la taxe d'habitation doit être compensée par le produit du foncier bâti perçu du Département. Or, le produit du foncier bâti du département est nettement supérieur au produit de taxe d'habitation de la commune. **La commune étant surcompensée, la différence fera l'objet d'un reversement de fiscalité pour un montant de 162 386 €.**

♦ Les projets d'investissement de l'année 2023 sont les suivants :

Opérations :	RESTES A REALISER 2022	PROPOSITIONS BUDGET 2023	DEPENSES OPE-2023
218-AUDIT & TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE :		10 000	10 000
220- RESTAURATION EGLISE DU VILLAGE		28 000	28 000
222 - REAMENAGEMENT MAIRIE	6 000		6 000
243-CONSTRUCTION LOGEMENTS LOCATIFS			
Frais d'études		10 000	497 059.14
Viabilisation		100 000	
construction		387 059.14	
250-Aménagement structurel des Restanques	29 000		29 000
251-Aménagement structure hangar photovoltaïque		60 000	60 000
252-Rénovation thermique Ecole	2 000		2 000
254-Recalibrage Impasse Des Cerisiers		30 000	30 000
255-Recalibrage Rue du Grand Pré		30 000	30 000
257-Acquisition des délaissés d'Autoroute	1 000		1 000
258- Rénovation logement communal La Vicairie		50 000	50 000
TOTAL	38 000	705 059.14	743 059.14

II Le budget de l'eau et de l'assainissement

En 2022, le budget de l'eau présente un solde négatif de 5 705.07 euros venant ponctionner l'excédent de 11 722.85 €. Pour 2023, les prévisions font à nouveau apparaître un déficit d'environ 5 900 €, ce qui consomme le reste de l'excédent cumulé.

Sans augmentation des tarifs eau/assainissement, à très court terme, il faudra à nouveau subventionner ce budget par le budget général.

Afin d'éviter cette situation et compte tenu des consommations moyennes des années précédentes (40 000m³ pour l'eau, 27 000m³ pour l'assainissement), les augmentations suivantes ont été votées :

	TARIF 2022	TARIFS VOTES POUR 2023	AUGMENTATION
SURTAXE COMMUNALE EAU	0.40€/m ³	0.55€/m ³	+ 0.15€/m ³
SURTAXE COMMUNALE ASSAINISSEMENT	0.45€/m ³	0.50€/m ³	+0.05€/m ³
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	15€/an	30€/an	+15€/an

Le total de recette attendu en année pleine sera de 10 815€.

Pour 2023, ce nouveau tarif ne s'appliquera qu'à compter du 01/07/23. Au total (avec la part du délégataire + les différentes taxes), le prix au M3 passerait :

pour l'eau à 1,6595€ TTC,

pour l'assainissement à 1,0238€ TTC

et l'abonnement ramené à une consommation de 120M³ représenterait 1,1213€ le M³.

Le prix total pour 120M³ eau + assainissement serait donc de 3.8046 € TTC. (L'abonnement représente moins de 40% du prix total, environ 33.5%).

Ce tarif ne prend pas en compte une éventuelle hausse de la part du fermier (hausse importante du coût de l'électricité).

Par ailleurs, la législation concernant l'assainissement évolue. Désormais, en vertu de l'article 12 de l'arrêté modifié du 27/07/2015 (modifié le 31/07/20), un diagnostic périodique de l'ensemble du système d'assainissement doit être établi au maximum tous les 10 ans. Pour Aubignosc, nous avons jusqu'au 31/12/25 pour nous y conformer.

Un devis a été établi par notre fermier à 17 600€ HT. Si celui-ci doit être financé par la section de fonctionnement, les excédents dégagés par l'augmentation proposée (environ 6500€/an) seront insuffisants pour y faire face.

Vue d'ensemble du budget eau et assainissement :

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	86 348.97 Dont excédent reporté :	86 348.97
SECTION D'INVESTISSEMENT	342 223.08 Dont excédent reporté : 280 422.43	342 223.08

La vie de la commune

OPERATION NETTOYONS LE SUD



Pour cette première édition de l'opération Nettoyons le Sud organisée par la Région, les habitants d'Aubignosc ont répondu présent. Plusieurs centaines de kilos de déchets ont ainsi été ramassés.

LES RESTANQUES

Les restanques du lotissement du Château ont été restaurés au mois d'avril en fin d'année. Malheureusement, suite aux intempéries du mois de mai, le mur s'est écroulé. L'entreprise Brigades Natures, responsable du chantier doit intervenir au plus vite afin de consolider ses travaux.



L'ÉCOLE

Après plusieurs réunions avec les enseignants et les parents d'élèves, les travaux d'aménagement de l'espace végétalisé dans la cour de l'école sont achevés.



INFORMATIONS DIVERSES



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

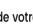
Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite. Si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"

**PANNEAU
POCKET**

Depuis le 1er janvier 2023, *La commune s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.*

Les autres formes de communications telles que les mails, Sendinblue et autres seront supprimées et remplacées par Panneaupocket (à l'exception du site internet de la commune).

INCIVISME

De nombreuses incivilités ont été constaté par les agents municipaux et la gendarmerie ces derniers mois.

Il est rappelé que les conteneurs pour les ordures ménagères sont, comme leur nom l'indique, destinés à recevoir **UNIQUEMENT les ordures ménagères !**

De même, le dépôt de déchets en dehors des points d'apport volontaires est **STRICTEMENT INTERDIT.**

Un service de ramassage des encombrants est proposé par la municipalité gratuitement tous les 1ers mercredis du mois. Inscrivez-vous directement auprès de la mairie, par téléphone, par mail ou bien via le formulaire de contact de notre site internet.

Le respect de nos concitoyens est un élément indispensable au bien vivre ensemble



**LA CIVILITÉ,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...**

AGISSONS ENSEMBLE !

STOP
aux dépôts
SAUVAGES



Des nouvelles de l'école

A l'école, il s'en passe des choses !

Séjour à Volonne

Les élèves de l'école ont passé quatre jours à la base nautique de Volonne, le lundi 22, mardi 23, jeudi 25 et vendredi 26 mai.

Ils ont découvert des sports nautiques tels que la voile, le canoë et le paddle.



En voile et paddle, ils ont pratiqué de nombreux jeux très amusants. En canoë,



les enfants ont eu la chance de partir pique-niquer sur une petite île.

Les élèves de CP et CE1 ont également fait du VTT.

Le lundi et le jeudi matins, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à la

base nautique en vélo en passant par les chemins. Ils étaient accompagnés de deux professionnels, de nombreux parents et leurs enseignants. Il en a été de même pour les retours du mardi et du vendredi. Ils ont dormi deux nuits au camping Sunélia de Volonne, dans de luxueux bungalows, accompagnés de parents.



Les CP et CE1 ont pris un bus tous les jours (aller-retour) pour se rendre à la base nautique.

Les enfants sont ravis de leur séjour sportif et malgré une météo incertaine parfois, ont su profiter de toutes les découvertes proposées dans la bonne humeur. Certains élèves se sont même surpassés en surmontant leurs appréhensions !

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur implication et la mairie pour son aide au transport et stockage des vélos.



Des nouvelles de l'école... suite



Pendant que les grands étaient en classe découverte, le personnel périscolaire en a profité pour pique-niquer avec les maternelles dans la cour de récréation.

Les maternelles étaient ravis de ce changement et ont tous demandés à le refaire...



Nous remercions Véro, Chantal, Céline et Grazou sans qui ce moment de convivialité n'aurait pas pu être possible.

Le 8 juin,, la journée nationale de commémoration en hommage aux "morts pour la France" en Indochine a eu lieu. En présence d'anciens combattants, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à cette journée et ont récité des poèmes.



Du changement à l'école !
Monsieur Francoz, instituteur des CE 1 et CE 2 part à la retraite. Nous ne savons pas encore par qui il sera remplacé à la rentrée.





Des nouvelles de l'école... suite ...

- Changement du prestataire pour la livraison des repas à la cantine :

Suite à de nombreuses plaintes de parents d'élèves concernant la qualité des repas distribués à la cantine, la mairie a prospecté de nouvelles entreprises. Hormis notre fournisseur actuel, 2 autres entreprises ont répondu à notre cahier des charges.

Lors d'une réunion avec les délégués de parents d'élèves, le 1er juin, nous avons présenté les différentes options et leurs avons demandés de sonder tous les parents d'élèves.

Le résultat de ce sondage donne clairement la préférence à l'entreprise Caro'line pour la rentrée 2023.

Le tarifs d'un menu à la cantine à partir de la rentrée scolaire 2023 sera de 4.80 € TTC

- Changement des horaires de la pause méridienne :

Le nombre d'enfants mangeant à la cantine étant de plus en plus important et les murs de nos locaux n'étant pas extensible, nous avons décidé de modifier l'organisation de la pause méridienne afin de pouvoir proposer 2 services. Désormais les élèves de l'école primaire mangeront à 11h30 et ceux de l'école maternelle mangeront à 12h30.

**En conséquence, les horaires d'école ont été modifié pour l'école primaire comme suit :
8h30-11h30 et 13h15 16h15**

Les horaires de bus ont également été adaptées :

ALLER			RETOUR :		
Aubignosc	Village École	11h30	CVSD	Ecole	13h
	Le Forest	11h40		Le Thoron	13h03
CVSD	Le Thoron	11h43	Aubignosc	Le Forest	13h05
	Ecole	11h45 (arrivée)		Village Ecole	13h10 (arrivée)
	Ecole	12h (départ)		Village Ecole	13h25 (départ)
	Le Thoron	12h08		Le Forest	13h35
Aubignosc	Le Forest	12h15	CVSD	Le Thoron	13h38
	Village Ecole	12h20		Ecole	13h45



Un petit rappel pour l'organisation des transports scolaires :

Tous les enfants qui prennent le bus depuis leur domicile pour se rendre à l'école doivent être muni de la carte ZOU, à acheter en ligne auprès de la Région. Le conseil municipal ayant maintenu la gratuité des transports, le remboursement sera effectué par la mairie sur présentation du justificatif de paiement et d'un RIB à compter du mois d'octobre Les renseignements sont sur le site de la commune. www.aubignosc04.fr onglet « scolarité ».



LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la deuxième année consécutive à **Aubignosc**, à l'initiative d'Elisabeth ARMINGOL, présidente de l'association de Gymnastique d'Aubignosc, sera organisé le FORUM DES ASSOCIATIONS DE LA CCJLVD (Communauté des communes Jabron-Lure-Vançon-Durance).

Dans notre communauté de communes, il n'existe pas de forum associatif, rendez-vous incontournable des acteurs de la sphère associative.

Pour la collectivité, le forum va permettre de valoriser le tissu associatif local.

Pour les associations c'est l'occasion de faire connaître leurs valeurs, activités, événements, services etc., mais aussi de recruter de nouveaux bénévoles, de se rapprocher de nouveaux adhérents, d'échanger avec de nouveaux membres.

Un événement comme celui ci permet de toucher tous les habitants.

Cet événement aura lieu le 10/09/2023 à partir de 9H30 jusqu'à 17h et se tiendra au centre du village face à la mairie d'Aubignosc.

Les concitoyens peuvent découvrir les associations de toutes typologies : sportives, culturelles, environnementales, pour enfants et adultes.

La période de la rentrée est un temps fort pour la vie associative sur les territoires : les citoyens veulent découvrir les associations locales et leurs activités, afin de s'y engager pour l'année scolaire.

C'est donc le meilleur moment pour les communes de rendre visible et mettre en valeur la multitude d'associations présentes sur le territoire, avec l'organisation d'un forum des associations de notre communauté de communes Jabron-Lure-Vançon-Durance.

Venez très nombreux !

REPRISE DES COURS EN SEPTEMBRE 2023

2 COURS DÉCOUVERTE GRATUITS

TOUS NIVEAUX!!

JOURS	HORAIRES
LUNDI - FITNESS	18H30 - 20H00
MARDI - GYM ÉQUILIBRE	10H00 - 11H00
MERCREDI - FITNESS	18H30 - 19H30
JEUDI - FITNESS	12H15 - 13H15

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'AUBIGNOSC
 Elisabeth - Présidente de l'Association : 06 75 54 43 64
 Laetitia - Coach sportif Sport Santé : 06 71 36 90 95

CARDIO GYM ÉQUILIBRE RENFO MUSCULAIRE STRETCHING RELAXATION

LA VIE DES ASSOCIATIONS suite....

ASSOCIATION «UTL»

L'année s'achève pour l'UTL Durance Provence de Peipin. Les adhérents se sont montrés présents et actifs tout au long de l'année, l'association dispensant notamment des cours de Pilates, Tai-Chi, Japonais, Anglais, Oenologie, Naturopathie, etc...

De nombreuses conférences se sont tenues également dans notre secteur géographique, comme la conférence atelier sur le climat ou la communication bienveillante et consciente, ainsi que des conférences sur les lavoirs de Provence et l'histoire de la folie de l'antiquité à nos jours.

A la rentrée, l'UTL s'enrichit de nouveaux cours, tels que le Yoga Vinyasa, la marche active et l'Espagnol. Nous vous attendons nombreux au forum des associations le 11 septembre à Aubignosc.

*Merci beaucoup,
Bien à vous,*

Laurent GONIN
Université du Temps Libre Durance-Provence
3 bis place de la mairie
04200 PEIPIN
Tél: 04 92 62 60 59 Mardi - Vendredi



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

La fête de l'école a eu lieu vendredi 30 juin. Au programme, de nombreux jeux et jeux d'eau, des saucisses et des frites, de la musique, et même une belle danse...
Petits et grands se sont amusés et tous tiennent à remercier l'APE qui a fourni un travail remarquable. Une très belle réussite qui nous l'espérons sera reconduite l'année prochaine...

Autre action de l'APE, la brocante qui a eu lieu le 14 mai où malgré les menaces de la météo, tout s'est bien déroulé. Les exposants et les visiteurs se sont réjouis de la bonne ambiance et des pizzas, proposées par camion : "Pizza GAGA".

Main dans la main entre parents d'élèves, on espère le retour de belles actions à partir de la rentrée 2023 - 2024, pour continuer de créer du lien et du dynamisme autour des enfants des écoles des deux villages. Pour toute demande d'information complémentaire n'hésitez pas à contacter le bureau : ape.cvsd.aubignosc@gmail.com



ASSOCIATION « LES AMARINES »

Nos activités :

- Patrimoines : venez nous aider à mettre en avant la diversité et la richesse de notre territoire, à révéler et valoriser les éléments patrimoniaux remarquables et à retracer l'histoire d'Aubignosc à travers les âges.
- Événements culturels toute l'année

Chacun est libre de s'impliquer dans l'activité qu'il préfère !

Rendez-vous en septembre pour un programme exceptionnel dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2023 !

Bel été à tous !



événements
patrimoines et culturels

recherches historiques

LE CHÂTEAU d'Aubignosc

À partir du 10^e siècle, le régime féodal va profondément modifier l'aspect du territoire.

Les familles ornatrices s'établissent sur des éminences rocheuses. C'est la naissance des pittoresques villages perchés, avec une conjugaison parfaite entre la résidence seigneuriale, l'habitat groupé et la fortification villageoise.

FAMILLE DE GLANDEVÈS

Devise
"Fierté de Glandevès" et/ou
"Témérité et fierté"

Période : 13^e-17^es.

LES PREMIÈRES CABANES 4500 À 2800 AV. JÉSUS-CHRIST

Au lieu dit **Le Pouchonnière**, un village de cabanes étagé perché à plus de 80 mètres au-dessus du lit actuel de la Durançon. Ce site a été occupé par des agriculteurs qui cultivaient des céréales et des légumineuses et entretenaient un important troupeau de chèvres, moutons, porcs et petits bœufs. Ces habitants ont mis à mal leur environnement : défrichements intempestifs (Bois de chauffage? ouverts), cultures sur brûlis et potagers des troupeaux de chèvres ont ravagé les forêts qui couvraient les collines aux débuts.

Lors de leur départ, les hommes du Néolithique ont laissé derrière eux un paysage dénudé, bouleversé par la torréfaction et des lambeaux de forêt dégradée par sa surexploitation. Déjà...

LA CULTURE EN TERRASSE

La culture agricole des terres tient à la nature et à l'épandage de la couche arable, à l'exposition de la parcelle et à l'événement de l'irriguer.

On gagne alors des terres sur les versants, en particulier ceux bien exposés, par la réalisation de terrasses, soutènements, par des murs de pierre sèche, des **bancas** (banquettes) ou **restanques** (ou provencal restanço : restanço).

Les murets traditionnels sont maintenus sans mortier ni liant.

Plantées d'oliviers, d'amandiers, de vigne ou de céréales, ces aménagements ont été et sont encore d'actualité.

LA MAÎTRISE DE L'EAU

Les **restanques** jouent un rôle important dans la maîtrise de l'eau sur les coteaux.

L'eau est retenue dans les **bancas**, constituant une réserve pour l'été sec, puis s'écoule lentement vers les terrasses en contrebas.

L'érosion est ralentie et les débris issus du grès, mélangés à la terre, se déposent lentement sur les terrasses, venant enrichir un sol maigre : les terrasses les plus hautes, moins riches en support **grésif**, sont abandonnées les premières.

On estime que les murs du château et les murs à tort constituaient des glets chénavs de la Durançon toute proche.

UN RICHE PATRIMOINE EN ATTENTE DE SOINS

On comprend toute l'importance de ces terrasses (à elles sont entrainées dans la lutte contre l'érosion et la préservation de l'eau, et dans la protection des oliviers, dans une région où la violence des orages et des pluies peut avoir un effet destructeur).

Souignons également leur rôle dans la lutte contre les incendies.

Par leur utilité et leur beauté, ces paysages de pierre sèche constituent un riche patrimoine que certains habitants d'Aubignosc ont à cœur de préserver depuis des années.

Par ailleurs, un projet de restauration des restanques est à l'étude.

DE LA GRAPPE À LA TINE...

Et de la tige du vin à la tige (ou lestin) est une cuve maçonnée et corbellée de maçons rouses venant de terre ouïté qui reçoit le moût (des grappes écrasées et le jus du raisin) afin qu'il suive fermement et sans produire du vin.

C'est depuis la cave que l'on pouvait tirer le vin (ou la piquette) qui se trouvait dans la tige.

Chaque maison provençale (ou pressat) possédait une tige. À Aubignosc, il en subsiste quelques-unes, notamment celles du château sur le flanc nord.

Quelques-unes ont été retrouvées dans les terrasses du château et remis en culture : il ne restait plus qu'à remettre en service une tige !

Armoiries

"Face d'or et de gueules de six pièces"
Supports ou tenants : deux lions d'or
Couronne : de baron

Dates clés

Cette illustre famille offre une filiation ininterrompue depuis le début du 13^e siècle. Elle se rattache auparavant au groupe des grands feudataires (héritiers d'un fief) qui occupèrent la base et la haute Provence, à la fin du 10^e siècle. Cette famille fut maintenue noble de 1667 à 1669 et admise à voter avec cette noblesse pour la composition des États Généraux en 1788.

Quelles relations les seigneurs entretenaient-ils avec les autres, quelles sont les normes sociales, les coutumes, lois ou règlements ? Nous avons sélectionné ici quelques faits illustrant la vie quotidienne de ces hommes et femmes.

Mélon Ber Fressat de Glandevès, seigneur de Greux, épouse Jeanne de Justes, dame du Bignon, de Peppin et Moutfort.

Sous le règne de François 1^{er}, Antoine de Glandevès autorise la famille d'un paysan, Mathieu Anagnin, à défricher sans avoir fait de restanques, à récupérer l'intégralité de leur bois, et les espèces des droits de succession.

Ordonnance qu'il sera "provoqué extraordinairement contre" Jean de Glandevès, seigneur de Bignon, et Claude Léopard, seigneur de Forest, pour construction de port d'armes.

Henri de Glandevès, co-seigneur d'Aubignosc, est accusé de guesp-apers et volé de fait par Caspard Moutet, sergent royal de Peppin.

Caspard de Peppin, seigneur d'Acé de Peppin, seigneur de Châteauneuf, est condamné à faire avoir à Jean de Glandevès, co-seigneur du Bignon, une ferme de 7 charges de semence stipulée dans l'acte de vente de la ferme et seigneur de Peppin, contre une eau de plus de 50.000 livres (2M €) et donation de 6000 livres (plus de 320.000€) par dame Isabelle de Jolanda, dame du Bignon, en faveur de Henri de Glandevès, son fils aîné.

Ordonnance de vérification, par des experts des communes de Peppin, seigneur de Peppin et les communautés desdits lieux, par lequel est dit que, de tous les rabais et grans qui se recueillent aux dits terroirs, en sera payé audit seigneur le vingtain (droit féodal en vertu duquel le seigneur prenait un vingtième du fruit de la ferme).

1505
1545
1608
1611
1615
1617
1631

ASSOCIATION LES AMARINES
Patrimoines et Solidarité
lesamarinesalf@gmail.com

SOURCES PRINCIPALES
Archives départementales
Patrimoine 130 de Provence

ASSOCIATION LES AMARINES
Patrimoines et Solidarité
lesamarinesalf@gmail.com

SOURCES PRINCIPALES
Archives départementales
Noblesse de France



06 50 72 37 67
lesamarinesalf@gmail.com
78 montée du Prieuré 04200 Aubignosc



LES AMARINES
PATRIMOINES ET SOLIDARITÉ

Caroline Deguin
Présidente
Association Les Amarines | Patrimoines et Solidarité
Vivons et faisons vivre notre territoire



Projet patrimoine "*Raconte ton histoire*" en collaboration avec Denis Carvin (Prix de l'Académie des Sciences d'Aix-en-Provence, historien et écrivain de récits de vie).

C'EST QUOI ?

Votre histoire est précieuse !

Votre récit de vie : un patrimoine immatériel qu'il faut sauvegarder.

POURQUOI ?

Mémoire et transmission : tous nos récits individuels donneront une vision collective de notre cher coin de Provence.

PUIS-JE PARTICIPER ?

Oui si vous êtes né(e) ET/OU habitez dans les Alpes de Haute-Provence (04)

COMMENT ÇA SE PASSE ?

A Réfléchissez à ces questions :

1. Comment êtes-vous arrivé dans la région et comment vous y sentez-vous ?
2. Y a t'il un lieu, dans votre village, auquel vous êtes plus particulièrement attaché ? Si oui, lequel ?
3. Avez-vous un lien particulier avec le patrimoine local ?
4. Pensez-vous que le patrimoine local peut générer du lien social ? Comment ?
5. Comment voyez-vous l'avenir ?

Êtes-vous investi dans un projet qui vous tient à cœur (au sein d'une association ou ailleurs) ?

Allez-vous développer un lien, des actions, soutenir les domaines du patrimoine local ?

B Lorsque vous vous sentez prêt(e), contactez-nous :

- par téléphone : 06 50 72 37 67 ou par e-mail : lesamarinesalf@gmail.com

Nous organiserons une séance d'enregistrement de votre témoignage audio.

C Parlez de ce projet autour de vous.

Famille, amis, voisins, collègues, tout le monde a quelque chose à raconter et à transmettre !

Devinette par Yves SALVY :

Qui sont Suzanne Richaud, Jeanne Féraud et Isabelle Roussac?

Ces 3 femmes :

- ◆ Sont dans l'équipe de foot féminine de Forcalquier
- ◆ Ont été finalistes de Miss Provence en 1957
- ◆ Sont nées à Aubignosc sous le règne d'Henri IV
- ◆ Sont conseillères municipales à Salignac

Réponse en dernière page

ASSOCIATION « PARLAREN LIS AUP »



Cette année l'association Parlaren lis Aup a été très occupée avec la participation de l'organisation de la Santo Estello.

La Santo Estello c'est le Congrès-Festival du Félibrige. Elle a lieu chaque année dans une ville différente des pays d'OC (32 départements du Sud de la France);

Cette manifestation est la plus ancienne du genre à promouvoir la culture régionale. Cette année et pour la deuxième fois en 15 ans (la 1ère fois en 2008), elle s'est déroulée à Gréoux les Bains du 26 au 30 mai.

Nous avons participé, entre autre, à une exposition sur "la vie en Haute Provence au temps de Frédéric Mistral ". Exposition qui peut se visiter jusqu'au 18 juin au château de Gréoux les Bains du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h.

Nous ne négligeons pas, non plus, nos cours hebdomadaires qui ont lieu les mardi de 17 h à 18 h 30 au premier étage de la salle des fêtes d'Aubignosc.

Rappelons que cette année nous sommes intervenus au sein de l'école d'Aubignosc pour une " initiation au provençal" qui a séduit élèves et enseignants participants. Nous sommes partants pour une éventuelle deuxième demande.

L'année 2014 sera une année chargée également en événements tant sur le plan personnel à l'association, nous fêterons les 40 ans d'existence de Parlaren lis Aup, que sur le plan du Félibrige, mais ça c'est pour l'an prochain ...

Nous sommes toujours partants pour de nouvelles initiatives. Les nouveaux venus aussi sont les bienvenus.

Les "cours" ont lieu tous les mardi, hors vacances scolaires, de 17 h à 18 h 30 à Aubignosc, 1er étage de la salle des fêtes.

Nous apprenons la langue de Mistral, à la parler, à la lire, à la traduire.

Nous avons aussi en préparation un travail fait en commun que nous serons heureux de vous faire connaître, sur "Comment est entré le Provençal dans votre vie".

Nos mardis sont bien remplis et nous vous invitons à venir participer et à nous poser des questions.

Pour tout renseignements : Noëlla Gorde, Présidente de l'association : 06 83 87 35 18.

Le mot du Président

Après des débuts compliqués dus à la fois au retard important dans la livraison des colonnes (les dernières ont été livrées mi juin) ainsi qu'à des défauts de conception des systèmes de préhension (rendant inutilisables un grand nombre de colonnes), les choses semblent enfin rentrées dans l'ordre. Notre fournisseur a changé (à ses frais) les systèmes défectueux sur toutes les colonnes.

A quelques exceptions près, tout le monde a compris et accepté la nécessité de ce changement de mode de collecte et de sa finalité : Augmenter autant que faire se peut les tonnages de tri sélectifs et par contre coup diminuer d'autant ceux des ordures ménagères enfouies.

Les premiers résultats sont encourageants, depuis le début de l'année, nos tonnages d'ordures ménagères sont en baisse de 11%.

Il faut continuer dans cette voie, c'est ainsi que nous parviendrons à limiter au maximum les hausses de prix dues à l'augmentation des coûts de traitements des ordures ménagères.

Par ailleurs, et je vous en parle depuis bientôt 2 ans, à compter du 10 janvier 2024, les bio déchets ne devront plus être mis à l'enfouissement (jetés à la poubelle). Pour cela, la communauté de communes met à votre disposition des composteurs individuels, via le SYVEDOM et des composteurs collectifs. Ces derniers seront gérés par la communauté de communes.

Nous espérons ainsi détourner de l'enfouissement 150 tonnes d'ordures ménagères supplémentaires par an.

Bien sur cela ne sera pas possible sans votre implication.

Le Président : René AVINENS

Vice-président du SYDEVOM



CONSIGNES DE TRI AU SEIN DE LA CCJLVD

**N'HÉSITEZ
PLUS, TRIEZ !**



CONTENEUR JAUNE : LES EMBALLAGES À RECYCLER

YELLOW CONTAINER : PACKAGING



Cartons et briques
Cardboard packaging



Tous les emballages en plastique
All plastic packaging

NOUVEAU : Tous les Emballages se Trient !



Emballages métalliques
Metal packaging

EN VRAC
PAS EN SAC



CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS

BLUE CONTAINER : PAPER

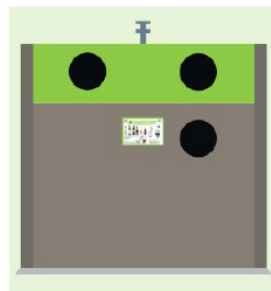


Prospectus,
enveloppes...
Ads, envelopes...



Journaux et magazines
Newspaper and magazines

EN VRAC
PAS EN SAC



CONTENEUR VERT : LE VERRE

GREEN CONTAINER : PACKAGING GLASS



Pots, bocaux et bouteilles
Glass jars and bottles

EN VRAC
PAS EN SAC

Chalet à cartons ou à amener en déchetterie



Cartons ondulés



Ordures ménagères



Emballages et papiers



Polystyrène



DÉCHETS VERTS

**A amener en
déchetterie**



CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

GREY CONTAINER : NO RECYCLABLE WASTE



Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, protections hygiéniques, vaisselle en plastique...
Broken goods, layers, wipes, soiled papers, hygienic protections, broken dishes, plastic dishes...

EN SAC
PAS EN VRAC

Réponse de la devinette page 15: Elles sont toutes les 3 nées à Aubignosc en 1603

Que vous soyez originaire ou non d'Aubignosc, si vous vous intéressez à vos aïeux, je peux vous aider à faire votre arbre généalogique, en toute confidentialité et bénévolement bien sûr. Je suis disponible et cela me ferait plaisir de vous aider.

Yves SALVY 06 50 09 30 16